

COÛTS CAPITALISÉS

TABLE DES MATIÈRES

1. COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS	5
2. COÛTS CAPITALISÉS SUR LA PÉRIODE 2012-2018	7
3. PRESTATIONS DE TRAVAIL IMPUTÉES AUX INVESTISSEMENTS DU DISTRIBUTEUR	8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coûts capitalisés.....	5
Tableau 2 : Détail des prestations de travail liées aux activités de base	6
Tableau 3 : Capacité de réalisation – métiers-lignes.....	6
Tableau 4 : Coûts capitalisés 2012-2018.....	7
Tableau 5 : Prestations de travail / investissements	8

1. COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau 1 détaille les coûts capitalisés aux projets d'investissement du Distributeur. Ces
2 coûts comprennent les prestations de travail par types d'activités et les coûts de gestion de
3 matériel pour des activités de construction ou de développement. Ces coûts seront intégrés
4 à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se rattachent seront mis en
5 exploitation.

**TABLEAU 1 :
COÛTS CAPITALISÉS (M\$)**

Description	Année historique 2016	2017			Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	
Prestations de travail	(285,5)	(259,3)	(260,2)	(301,1)	(309,6)
Compte d'écarts - Coût de retraite	(10,7)	2,1	2,1	0,7	1,4
Compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715	-	-	-	20,0	(20,2)
Gestion de matériel	(38,5)	(43,2)	(43,2)	(43,9)	(44,0)
Coûts capitalisés	(334,7)	(300,4)	(301,3)	(324,3)	(372,4)
Activités de base	(317,2)	(296,6)	(297,5)	(315,8)	(314,5)
<i>Prestation de travail</i>	(278,4)	(253,0)	(253,9)	(271,7)	(270,2)
<i>Gestion de matériel</i>	(38,8)	(43,6)	(43,6)	(44,1)	(44,3)
Facteurs Y (voir HQD-8, document 1, annexe A)	(6,8)	(5,9)	(5,9)	(29,2)	(39,1)
CER pré-MRI:					
<i>Coût de retraite</i>	(10,7)	2,1	2,1	0,7	1,4
<i>Modifications à l'ASC 715</i>				20,0	(20,2)
Coûts capitalisés	(334,7)	(300,4)	(301,3)	(324,3)	(372,4)
Ajustements organisationnels (voir HQD-1, document 3)		(0,9)			
COÛTS CAPITALISÉS - après ajustements	(334,7)	(301,3)	(301,3)	(324,3)	(372,4)

Année de base 2017 versus décision D-2017-022 ajustée des réorganisations

6 Les prestations de travail liées aux activités de base s'établissent à 271,7 M\$ pour l'année
7 de base 2017, en hausse de 17,8 M\$ par rapport au montant reconnu, redressé des
8 ajustements organisationnels.

9 Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- 10 • une augmentation de la capacité de réalisation des métiers-lignes due, d'une part, à
11 l'augmentation des heures productives par employé découlant du rajeunissement de
12 la main-d'œuvre (par exemple, moins de vacances ou d'absences pour des raisons
13 médicales) et, d'autre part, à l'augmentation du temps supplémentaire découlant
14 principalement des difficultés d'intégration des nouveaux employés métiers-lignes
15 dans les équipes régulières ;
- 16 • une augmentation du volume de compteurs installés dans les lieux difficiles d'accès
17 ainsi qu'une proportion plus grande que prévue de compteurs visant la clientèle

- 1 d'affaires par rapport aux compteurs pour les clients résidentiels, ce qui a un impact à
 2 la hausse sur le temps d'installation des compteurs ;
- 3 • une augmentation du volume de compteurs neufs installés par rapport aux compteurs
 4 récupérés. En effet, le Distributeur avait prévu utiliser une proportion plus élevée de
 5 compteurs récupérés mais leur indisponibilité ne permet pas au Distributeur
 6 d'appliquer cette stratégie. Le Distributeur rappelle que l'installation d'un compteur
 7 neuf est constatée aux investissements alors que celle d'un compteur récupéré est
 8 constatée aux charges d'exploitation.

Année témoin 2018 versus année de base 2017

- 9 Pour l'année témoin, les prestations de travail liées aux activités de base, en baisse de
 10 1,5 M\$, s'établissent à 270,2 M\$ et sont comparables à celles de l'année de base 2017.
- 11 Le tableau 2 présente le détail des prestations de travail liées aux activités de base.

**TABLEAU 2 :
 DÉTAIL DES PRESTATIONS DE TRAVAIL LIÉES AUX ACTIVITÉS DE BASE**

Description	Année historique 2016	2017		Année de base	Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations		
Valeur des prestations de travail - Activités de base (M\$)	278,4	253,0	253,9	271,7	270,2
Heures capitalisables	2 316 235	1 950 783	1 957 469	2 188 817	2 193 171
Métiers-lignes	1 320 591	1 218 121	1 218 121	1 306 383	1 300 291
Projet LAD	246 756				
Autres	748 888	732 662	739 348	882 434	892 880
Taux horaire moyen (\$)	120	130	130	124	123

- 12 Le taux horaire moyen lié aux activités de base demeure stable entre l'année témoin 2018 et
 13 l'année de base 2017.
- 14 Le tableau 3 présente la capacité de réalisation des métiers-lignes.

**TABLEAU 3 :
 CAPACITÉ DE RÉALISATION – MÉTIERS-LIGNES**

Capacité de réalisation des métiers-lignes	Année historique 2016	2017		Année témoin 2018
		D-2017-022	Année de base	
Capacité totale	2 396 422	2 196 684	2 300 851	2 281 097
Heures aux investissements	1 320 591	1 218 121	1 306 383	1 300 291
Heures aux charges	1 075 831	978 563	994 468	980 806
ETC	1 408	1 440	1 382	1 388

2. COÛTS CAPITALISÉS SUR LA PÉRIODE 2012-2018

- 1 Le tableau 4 présente l'évolution des composantes des coûts capitalisés par types d'activités
 2 pour les années historiques sur une période de cinq ans, pour l'année de base et pour
 3 l'année témoin, ainsi que les montants reconnus sur cette période.

**TABLEAU 4 :
COÛTS CAPITALISÉS 2012-2018 (M\$)**

Description	2012			2013			2014		
	D-2012-024 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2013-037	Réel	Écart	D-2014-037	Réel	Écart
Prestations de travail	(307,9)	(273,9)	(34,0)	(320,0)	(266,3)	(53,7)	(301,5)	(284,2)	(17,3)
<i>Activités de base</i>	(302,1)	(268,6)	(33,5)	(297,0)	(243,3)	(53,7)	(269,4)	(252,1)	(17,3)
<i>Facteurs Y (voir document HQD-8, document 1, annexe A)</i>	(5,8)	(5,3)	(0,5)	(23,0)	(23,0)	-	(32,1)	(32,1)	-
<i>CER pré-MRI¹</i>									
<i>Coût de retraite</i>									
<i>Modification à l'ASC 715</i>									
Gestion de matériel	(51,1)	(42,2)	(8,9)	(52,0)	(43,5)	(8,5)	(50,7)	(37,1)	(13,6)
Coûts capitalisés	(359,0)	(316,1)	(42,9)	(372,0)	(309,8)	(62,2)	(352,2)	(321,3)	(30,9)

Description	2015			2016			2017		Année témoin 2018
	D-2015-018 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2016-033 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2017-022 ajustée des réorg.	Année de base	
Prestations de travail	(282,3)	(297,5)	15,2	(268,8)	(295,9)	27,1	(257,7)	(280,2)	(328,1)
<i>Activités de base</i>	(259,3)	(274,5)	15,2	(251,0)	(278,4)	27,4	(253,9)	(271,7)	(270,2)
<i>Facteurs Y (voir document HQD-8, document 1, annexe A)</i>	(23,0)	(23,0)	-	(17,8)	(6,8)	(11,0)	(5,9)	(29,2)	(39,1)
<i>CER pré-MRI¹</i>									
<i>Coût de retraite</i>					(10,7)	10,7	2,1	0,7	1,4
<i>Modification à l'ASC 715</i>								20,0	(20,2)
Gestion de matériel	(45,3)	(39,5)	(5,8)	(43,9)	(38,8)	(5,1)	(43,6)	(44,1)	(44,3)
Coûts capitalisés	(327,6)	(337,0)	9,4	(312,7)	(334,7)	22,0	(301,3)	(324,3)	(372,4)

¹ Présentation non retraitée pour les données antérieures au réel 2016

- 4 Les informations présentées au tableau 4 sur les prestations de travail liées aux activités de
 5 base démontrent que :
- 6 • de 2012 à 2014, en raison d'une réduction importante des effectifs et des prestations
 7 de travail portées aux investissements, des écarts importants apparaissent entre le
 8 niveau réel des prestations de travail et le montant reconnu ;
 - 9 • en 2015, le niveau des prestations de travail était comparable à celui autorisé par la
 10 Régie ;
 - 11 • en 2016, le niveau plus élevé des prestations de travail par rapport à celui reconnu
 12 s'explique par l'installation plus complexe que prévue de compteurs communicants
 13 dans le cadre de la fin du déploiement du projet LAD.

3. PRESTATIONS DE TRAVAIL IMPUTÉES AUX INVESTISSEMENTS DU DISTRIBUTEUR

- 1 Le tableau 5 met en relation les prestations de travail et les investissements totaux du
- 2 Distributeur.

**TABLEAU 5 :
PRESTATIONS DE TRAVAIL / INVESTISSEMENTS (M\$)**

Description	Année historique 2016	2017			Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	
Prestations de travail aux investissements¹	285,5	259,3	260,2	301,1	309,6
Métiers-lignes	176,8	177,6	177,6	193,3	197,1
Projet LAD	23,6				
Autres	85,1	81,7	82,6	107,8	112,5
Investissements	732,2	741,0	741,0	759,7	853,6
Pièce HQD-9, document 5	681,9	656,0	656,0	694,7	768,6
Interventions en efficacité énergétique	50,3	85,0	85,0	65,0	85,0
Ratio prestations / investissements	39,0%	35,0%	35,1%	39,6%	36,3%
Ajustements organisationnels (voir HQD-1, document 3)		0,9			
PRESTATIONS DE TRAVAIL - après ajustements	285,5	260,2	260,2	301,1	309,6

¹ Excluant le compte d'écarts - Coût de retraite et le compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715

- 3 Les prestations de travail représentent environ 35 % des investissements totaux. Le
- 4 Distributeur tient cependant à souligner qu'il n'y a pas de lien systématique à établir entre les
- 5 investissements et les prestations de travail et qu'une interprétation prudente doit en être
- 6 faite. D'une part, les prestations de travail sont une composante parmi d'autres des
- 7 investissements à impact main-d'œuvre, ceux-ci incluant également, par exemple, le coût du
- 8 matériel. D'autre part, certains types d'investissement ne requièrent aucune main-d'œuvre
- 9 du Distributeur, soit ceux liés au matériel roulant, aux bâtiments, aux projets en technologies
- 10 de l'information, de même que les travaux réalisés par des entrepreneurs externes ou
- 11 confiés à la division Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.